AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :

APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

OBJET : PHASE CONCEPTION – AVIS SUR DOCUMENTS DCE



Pièces examinées

Dossier DCE

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Intégration de la Sécurité à l'ouvrage à la conception pour les interventions ultérieures

Thème	Recommandation	Prévu	à prévoir	Observation
Protection des postes de travail en toiture terrasse	**Prévu :** **Lisses de protection contre les chutes, pose à l'anglaise sur acrotère existant par le lot Serrurerie.** **Saut de loup par toiture terrasse.**	X		**Toiture terrasse inaccessible**
Accès facile et sûr en toiture terrasse	○ **Prévu :** **Lanterneau d'accès ou accès par lanterneau de désenfumage mixte avec grille de protection.** **Accès par échelle fixée sur une barre d'accroche solidaire du lanterneau + crosse de préhension ou dépassement de l'échelle de 1m au niveau d'arrivée** ○ **Le principe de cheminement devra permettre un accès simple et sécurisé pour les interventions ultérieures (Nettoyage des naissances EP et Étanchéité)**	X		**Toiture terrasse inaccessible**
Accès aux combles facile et sûr	**Prévu :** **Lanterneaux d'accès toiture**	X		**En files 9 et 18, pour le désenfumage des cages d'escaliers.**
	Prévoir un cheminement sûr et sans obstacle jusqu'à l'accès en toiture		X	
	Prévoir un éclairage fixe des combles		X	
Accès sur la couverture tuile facile et sûr	**Prévu :** **Lanterneaux d'accès toiture** **Echelle d'accès en toiture avec barre d'accroche**	X		**Rangement sur mur intérieur de la cage d'escalier,**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :

APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Recommandation	Prévu	à prévoir	Observation
Protection des postes de travail sur la couverture tuile	**Les interventions ultérieures sur la couverture en tuiles (entretien, réparation, remplacement ponctuel) présentent des risques de chute de hauteur, de glissade et de rupture d'éléments de couverture.** **Protection des accès sur la toiture par l'installation de crochets d'ancrage en nombre suffisant** pour interdire une hauteur de chute supérieure à 1m et positionnés de sorte à permettre de s'arrimer à un nouveau crochet avant de se désarrimer de celui sur lequel on est assuré.		X	**A prévoir au titulaire du lot couverture** **Ensembles de la couverture** **Ces éléments doivent être développés et précisés aux phases ultérieures du projet**
Accessibilité facile aux organes de commande dans les gaines techniques	**Prévu : Lot plâtrerie** **Gaines techniques conçues pour permettre un accès direct aux organes de commande et de coupure dans des conditions de sécurité et de confort optimales (porte pleine hauteur avec continuité du plancher sont souhaitables)**	X		**Gaines techniques verticales et horizontales destinées à habiller les conduits d'évacuation EU/EV et des réseaux de ventilation**
Accessibilité aux équipements et aux réseaux en faux-plafonds facile et sûr	**Prévu : Lot plâtrerie** **Trappes techniques,**	X		
Protection des surfaces vitrées en toiture / des lanterneaux de désenfumage	**Prévu : Lot Charpente bois Couverture** **Fenêtre de toit de désenfumage entièrement ouvrante Résistance de 1200 joules**	X		**Pour le désenfumage de la cage d'escalier en file 2.**
Nettoyage des luminaires et remplacement des lampes faciles et sûrs	**Retenir un positionnement et un choix d'équipement rendant l'accès aux luminaires sûr et facile pour leur nettoyage et le remplacement de lampes** Veiller notamment à l'accessibilité en tout point des appareils d'éclairage de façade et cage escaliers extérieures		X	**Eclairage en façade, Cage d'escalier**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Prise en compte des risques prévisibles lors de l'exécution du chantier

A. Investigations complémentaires à réaliser dans le cadre de l'évaluation des risques

Thème	Observations	fait	à faire	Action
Connaissance des réseaux actifs	**Vérification de l'existence ou de l'absence de réseaux enterrés ou non à l'intérieur du périmètre des travaux (Zones fondations escaliers extérieurs)** Projetés ou à moins de 1,50 mètre à l'extérieur de ce périmètre par l'établissement d'une Demande de Renseignements à réaliser par le Maître d'Ouvrage en conception (utilisation possible d'un site de type www.dict.fr ou équivalent)		X	**Maitre d'ouvrage**
	Fournir le résultat au coordonnateur SPS et au maître d'œuvre pour prise en compte dans l'analyse de risques et intégration des suggestions en découlant aux pièces écrites		X	**Maitre d'ouvrage**
Repérage d'amiante	**Faire repérer d'une façon exhaustive les matériaux et produits contenant de l'amiante sur l'ensemble des composants de la construction touchés par les travaux.** **(Rapport de repérage amiante Bureau Véritas N° 350930436.3.R à transmettre)**		X	**Maitre d'ouvrage**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Observations	fait	à faire	Action
	Analyse rapport INAXE **Des compléments sont à prévoir afin de finaliser le repérage amiante avant travaux correspondant au périmètre du programme, à savoir :** **Réaliser un repérage sur les gaines techniques et façades.** **Effectuer des prélèvements complémentaires sur les enduits du sous-sol.** **Effectuer des prélèvements complémentaires sur les menuiseries extérieures (y compris joint de compression entre dormant et maçonnerie).** **Effectuer des prélèvements complémentaires afin de clarifier les matériaux ou produits contenant de l'amiante :** **Ruban Adhesif** **Effectuer des repérages et sondages complémentaires sur les parties du bâtiment impactées par les travaux : (Toiture, Locaux techniques, Locaux VO en paliers y compris conduit)**		**X**	**Maitre d'ouvrage**
	Prévoir de fournir le rapport de repérage aux soumissionnaires lors de la consultation		**X**	**Maitre d'ouvrage**
Repérage du plomb	**Faire repérer les revêtements contenant du plomb sur l'ensemble des composants de la construction touchés par les travaux**		**X**	**Maitre d'ouvrage**
	Prévoir de fournir le rapport de repérage aux soumissionnaires lors de la consultation		**X**	**Maitre d'ouvrage**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

B. VRD Préalables et travaux en découlant

Le Maître d'Ouvrage est tenu de respecter l'obligation de VRD préalables avant toute autre intervention, c'est-à-dire :

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Plateforme chantier	**L'aménagement des plateformes pour la mise en place de la base vie prévu au titulaire du lot Gros œuvre** - Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Il conviendra de prévoir des surfaces suffisantes pour l'installation des bases vie, le stockage des matériaux, ainsi que la circulation des engins et des livraisons, en cohérence avec les contraintes du site et de son environnement.**	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
Voirie d'accès au chantier	- Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Une attention particulière devra être portée à la sécurité des circulations, à la séparation des flux (piétons / engins) et à la limitation des nuisances pour les utilisateurs.** **Les accès au chantier devront être adaptés aux différentes phases de travaux et permettre une gestion efficace des approvisionnements.** **Ces dispositions seront à préciser aux phases ultérieures, en lien avec l'organisation générale du chantier et les contraintes techniques du projet.**	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
EP / EU / EV	**Mise à disposition, au niveau de la plateforme, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées,** **Ces éléments sont à préciser et à valider aux phases PRO/DCE en concertation avec le maitre d'ouvrage et responsable du site.** **(Raccordement de la base vie et point d'eau extérieur)** **Prévu :** **L'eau sera mise à disposition par le maître d'ouvrage.**	**Titulaire du lot Plomberie**	
Electricité	**Réalisation d'un raccordement des cantonnements au réseau de distribution électrique dont la puissance doit être suffisante pour en répondre aux besoins.** **Prévu : Lot Electricité** **Alimentations provisoires : Mise en place depuis le point de livraison existant au sous-sol ou un point de raccordement validé par les services techniques de la**	**Titulaire du lot Electricité**	

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
	caserne / SGAMI (Poste P3), Éclairage de chantier, les circulations, les escaliers et les accès extérieurs, coffrets par étages, - Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre Une attention particulière devra être portée à la sécurité des installations provisoires, à leur conformité réglementaire et à leur adaptation aux différentes phases du chantier. **Ces éléments sont précisés en phase PRO, en lien avec l'organisation générale du chantier et les prescriptions du coordonnateur SPS. (Compris réalisation d'un PV de conformité de l'installation)**		

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

C. Plan d'installation de chantier et base vie

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Plan d'installation de chantier	**Un projet de plan d'installation de chantier a été établi en conception par le Maître d'œuvre en collaboration avec le coordonnateur SPS** **Il conviendra d'identifier les emprises nécessaires pour les installations temporaires, notamment les bases vie, les zones de stockage, les aires de livraison ainsi que les équipements de levage et de production.** **L'organisation générale devra permettre une séparation claire des flux (piétons, engins, livraisons) et garantir la sécurité des intervenants tout au long des phases du chantier en phase préparation** **Les contraintes liées à l'environnement du site (accessibilité, voisinage, emprises disponibles, réseaux existants) devront être intégrées dès ce stade afin d'anticiper les adaptations éventuelles. (Plan de prévention et plan de circulation)** **Les modalités détaillées d'installation de chantier sont précisées en phase PRO, en cohérence avec le phasage des travaux et les prescriptions du coordonnateur SPS.**	**Maitre d'ouvrage Maître d'œuvre + CSPS**	
	Le plan d'installation de chantier définitif sera établi en phase préparation par le titulaire du lot gros œuvre Il devra obligatoirement intégrer les dispositions décrites dans les paragraphes qui suivent et préciser : ○ **L'accès au chantier à partir de la voie et parking** ○ **Le cheminement du personnel jusqu'aux cantonnements et jusqu'au chantier ;** ○ **Le cheminement des véhicules prévu ;** ○ **Les zones de stockage ;** ○ **L'emprise des bennes de tri des déchets ;** **Le positionnement des échafaudages, engins de chantier, élévateurs…**	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
Installation de chantier	**1 local vestiaire** aéré, éclairé et chauffé en saison froide à dimensionner sur la base d'1,25 m² par salarié et comportant ○ 1 armoire vestiaire 2 compartiments par personne ; ○ De quoi s'assoir ;	**Titulaire du lot Gros œuvre**	

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
	1 local réfectoire aéré, éclairé et chauffé en saison froide à dimensionner sur la base d'1,5 m² par salarié équipé ○ De tables et de chaises en nombre suffisant ; ○ D'un four à micro-ondes ; ○ D'un réfrigérateur	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
	1 local sanitaire sans communication directe avec d'autres locaux où séjourne le personnel aéré et éclairé, facilement nettoyable comportant : ○ 1 cabinet avec chasse d'eau pour 20 personnes ; ○ 1 urinoir pour 10 personnes ; ○ 1 lavabo eau chaude / eau froide pour 10 personnes ; ○ 1 douche eau chaude / eau froide pour 8 personnes en cas de travaux salissants ; ○ Approvisionnement en savon, essuie-mains, papier hygiénique en quantité suffisante.	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
	1 salle réunion, éclairée et chauffée en saison froide à destination de la Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, de l'OPC, du Coordonnateur SPS utilisée à des fins de réunion d'une surface suffisante pour accueillir 10 personnes et équipé ○ d'1 téléphone accessible en permanence de tous pendant toute la durée du chantier et autorisant au minimum l'appel des numéros d'urgence ○ D'extincteur(s) portatif(s) de classe adaptée	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
Maintien des installations jusqu'à la fin du chantier	**Prévoir dans les marchés l'obligation de maintenir l'installation de chantier de la période de préparation jusqu'à la fin du chantier ;** toute réduction ou retrait des installations doit préalablement être soumise à validation par le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS. A défaut d'accord préalable, prévoir que le rétablissement de l'installation d'origine soit exigible sans aucune contrepartie par l'intervenant ayant pris l'initiative de la modification.		**Ensemble des lots**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

D. Eclairage du chantier

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Circulations, zones sombres	**Prévu une installation d'éclairage des circulations intérieures verticales et horizontales et zones sombres par utilisation de guirlandes type « led »**	**Titulaire du lot Électricité**	
Accès à la base vie	**Prévu une installation d'éclairage provisoire dédiée à l'éclairage de la circulation en périphérie du bâtiment** pour les occupants, l'entrée du chantier et la base vie, et ce dès la préparation	**Titulaire du lot Électricité**	

E. Nettoyage du chantier

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Base vie	**Prévu :** **Un nettoyage quotidien des locaux réfectoires, vestiaires, sanitaires, réunion**	**Titulaire du lot Gros œuvre**	
Déchets générés	**Prévu :** **Evacuation au fur et à mesure de la production des déchets générés.** **Au minimum tous les jours avant de quitter le poste de travail**	**Chaque lot**	
Maintien des circulations	**Maintien des circulations et espaces extérieurs dégagés** (notamment matériaux et matériel) et exempts de tous déchets	**Chaque lot**	

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

F. Gestion des ouvertures et fermetures de chantier

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Fermeture du chantier	**Attribuer à un lot l'ouverture et la fermeture du chantier en dehors des heures ouvrées** - Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **La gestion des ouvertures et fermetures du chantier devra être organisée de manière rigoureuse afin de garantir la sécurité des personnes et la maîtrise des accès au site.** **Une attention particulière devra être portée à l'adaptation de cette organisation en fonction de l'évolution du chantier, des coactivités et des contraintes du site (chantier urbain, voisinage).**		**A déterminer**
Gestion de la circulation	**Prévoir la mise en place d'un plan de circulation en accord avec le responsable du site, circulation en zone de travaux et cheminement des occupants.**		**Chaque lot**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

G. Organisation des circulations horizontales et verticales

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Condition de Manutentions et de Levage entre le sol, les étages et la toiture	**La mise en commun de moyens entre intervenants du chantier (levage, échafaudage ou autres) est soumise à l'élaboration entre les parties d'une convention écrite. Cette convention devra être consignée dans le registre sécurité de l'entreprise ayant à sa charge la mise à disposition de cet équipement. (Grue, Engins, Echafaudages)** **Prévu :** **La mise en place d'échafaudages métalliques sur l'ensemble des façades à la charge du lot Façades – ITE et lot charpente bois et couverture.** - Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Toute mise en commun devra être clairement définie en amont, formalisée et coordonnée afin de garantir une utilisation sécurisée et équitable des moyens concernés, sans générer de risque supplémentaire pour les intervenants.** **En chantier en site occupée ou à emprise restreinte, la mutualisation des accès et des moyens logistiques est souvent nécessaire, mais fortement contrainte par les limitations d'espace, les contraintes de sécurité et la gestion des flux.**		**Ensemble des lots**
Recommandation Carsat R476	**Prévoir la mise en œuvre du DHOL (est le Document Harmonisé d'Organisation des Livraisons. Il est issu d'une recommandation de la CNAM)** **Les opérations de livraison sur chantier exposent les livreurs, réceptionnaires et autres salariés à des risques d'accident très graves.**		**Chaque lot**
Conditions de manutention des matériaux et matériels, utilisation des engins de levage	**Prévoir la mise en place du METAH : « Mutualisation des équipements de travail et d'accès en hauteur » pour maîtriser les risques liés aux chutes de hauteur**		**Chaque lot**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Prestations SCALP	**Prévoir la mise en place du SCALP : « Sécurisation des circulations, des accès et livraisons à pied d'œuvre » pour maîtriser les risques liés aux chutes de plain-pied et réduire les manutentions manuelles »**		**Chaque lot**
Accès aux chantiers	**Tenir compte des gabarits d'accès et des charges admissibles sur les voies d'accès. (Périphérie du bâtiment, Proximité parking)** **Constat d'huissier prévu au titulaire du lot Gros œuvre** Ainsi que les contraintes liées aux phasages de l'opération		**Maitre d'ouvrage** **Maitre d'œuvre**
Conséquences des travaux sur l'environnement du chantier	**Extension temporaire de l'emprise du chantier sur le domaine privé** **Modification du flux de circulation des occupants.**		**Maitre d'ouvrage** **Maitre d'œuvre**
Aménagement des accès au bâtiment	**Prévoir dès que possible la compensation ponctuelle des dénivelés ou mise en place de passerelles** permettant un accès aisé au bâtiment et l'utilisation de moyens de manutention type transpalettes et diables. **Les cheminements d'accès au bâtiment devront être maintenus en état sécurisé et praticable tout au long des différentes phases du chantier, notamment en cas de travaux en interface avec les occupants.**		**Chaque lot**
Accès et approvisionnement chantier	- Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Il conviendra de s'assurer que les accès sont compatibles avec la circulation des véhicules de chantier (poids lourds, livraisons, engins), tant en phase travaux que pour les différentes étapes du chantier.** **Une attention particulière devra être portée à la capacité des voiries existantes, aux contraintes de gabarit, de giration et de tonnage, ainsi qu'aux éventuelles restrictions de circulation.** **L'organisation des approvisionnements devra permettre une gestion sécurisée et fluide des livraisons, en limitant les conflits entre les différents flux et en tenant compte des contraintes du site et de son environnement (voisinage, voirie, stationnement).** **Ces éléments doivent être précisés et optimisés en phase PRO, en lien avec l'organisation générale du chantier et les prescriptions du coordonnateur SPS.**		**Chaque lot**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
	Des mesures de prévention particulières s'appliquent à toutes les manutentions dites manuelles comportant des risques, **Prévoir les mesures d'organisation appropriées ou utilise les moyens appropriés, et notamment les équipements mécaniques, afin d'éviter le recours à la manutention manuelle de charges par les travailleurs.**		
Circulations verticales	**Prévoir l'installation de tours d'accès conformes**		**Titulaire du lo Etanchéité**
Circulations horizontales et verticales	**Prévue : Lot Façades** **Echafaudages et protection collective sur l'ensemble des zones d'intervention** - **Prévue** **L'échafaudage mis en œuvre en façade par le lot ITE pourra être mutualisé pour la dépose des panneaux solaires en toiture.**	**X**	

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :

APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

H. Protections collectives contre les chutes de hauteur

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Mise en œuvre des protections	**Prévue : Lot Façades** **Echafaudages et protection collective sur l'ensemble des zones d'intervention** **- Prévue** **L'échafaudage mis en œuvre en façade par le lot ITE pourra être mutualisé pour la dépose des panneaux solaires en toiture.**		**Lot étanchéité**
Protections collectives	**Prévoir que les protections seront préférentiellement adaptées de telle sorte qu'elles ne soient pas démontées pour la mise en place des éléments définitifs**		**Tous**

I. Chutes en tranchée

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Prévention du risque de chute	**Remblaiement des tranchées ouvertes à l'avancement, de préférence quotidiennement** **Protection et balisage des travaux à prévoir en tenant compte des évolutions des autres corp d'état et les circulations des occupants.**		**Gros œuvre**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

J. Co-activité avec l'établissement en activité

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Mise en œuvre des protections	- Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Il conviendra de privilégier, chaque fois que possible, des dispositifs de protection collective en priorité sur les protections individuelles, conformément aux principes généraux de prévention.** **Les dispositifs envisagés devront notamment permettre de sécuriser les zones de travail en hauteur (rives, trémies, toitures, cages d'escaliers), les zones de circulation ainsi que les accès temporaires ou permanents.** **Prévu que c'est l'entreprise qui réalise une surface de circulation (quelle que soit sa nature : dalle, toiture, passerelle, échafaudage, etc.) qui doit la protection collective contre les chutes à l'avancement de la création de cette surface**		**Tous**
Accessibilité au chantier et environnement proche	- Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Il conviendra d'identifier les modalités d'accès au site pour les engins, véhicules de livraison et intervenants, en tenant compte des caractéristiques des voiries existantes (largeur, portance, giration, stationnement).** **Une attention particulière devra être portée aux contraintes ou environnementales du site (proximité de bâtiments occupés, voiries, activités et évènements général du site), susceptibles d'impacter l'organisation du chantier et les conditions de sécurité.** **L'organisation générale devra permettre de limiter les nuisances pour le voisinage (bruit, poussières, vibrations, circulation) et d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants.** **Ces éléments seront à préciser et à optimiser en phase préparation, en lien avec le phasage des travaux et les prescriptions du coordonnateur SPS.** **Anticipation du trafic lié au chantier** **(Circulation des usagers, service de secours, services de collecte, élèves et encadrants).** Mise en place d'un fléchage de l'itinéraire d'accès au chantier à partir des principales voies de circulation		**Tous**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Chantier respectueux de son environnement	- Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Une attention particulière devra être portée à la limitation des nuisances générées par les travaux, notamment le bruit, les poussières, les vibrations ainsi que l'impact sur la circulation et le voisinage.** **L'organisation du chantier devra permettre de réduire les impacts sur l'environnement immédiat, en optimisant les accès, en maîtrisant les zones de stockage et en adaptant le phasage des interventions.** **La gestion des déchets de chantier devra être anticipée, avec mise en place d'une organisation favorisant le tri, la valorisation et l'évacuation régulière des matériaux.** **Ces dispositions seront précisées en phase Préparation, en lien avec l'organisation générale du chantier et les prescriptions du coordonnateur SPS.**		**Tous**
Gestion des nuisances	**Prévu un isolement de la zone par bâchage et l'utilisation de techniques limitant les poussières à la source**	**Titulaire du lot Démolition**	
Connaissance des réseaux Consignation du réseau par l'exploitant	**Prévu : Lot Electricité** **Mise en sécurité et consignation de l'ensemble des installations intérieurs concernées par les zones de travaux.** - Maitre d'ouvrage/Maitre d'œuvre **Il conviendra d'identifier, dès ce stade, la nature des réseaux susceptibles d'être présents (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz, télécommunications) ainsi que leur positionnement indicatif, sur la base des informations disponibles (Plans, DOE réseaux extérieurs, investigations préliminaires).** **Une attention particulière devra être portée aux risques d'interférences avec les ouvrages projetés, ainsi qu'aux contraintes liées aux travaux à proximité de réseaux existants, notamment en phase de terrassement.** **Des investigations complémentaires (type détection ou relevés terrain) pourront s'avérer nécessaires afin de fiabiliser les données et d'orienter les choix de conception.** **Ces éléments seront à préciser et à intégrer en phase PRO, en lien avec les études.** **Transmission des renseignements obtenus aux entreprises**		**Lot Plomberie** **Lot Gros œuvre**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :
APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
	Prévu un repérage physique des réseaux existants **Titulaire du lot : Electricité et lot plomberie**		
Réseaux fonctionnels intérieurs	**Prévu :** **Un repérage physique des réseaux fonctionnels lors de la phase de préparation**	**Lots techniques**	
Permis de feu	**Prévoir contractuellement l'obligation d'établir un permis de feu avec le représentant du Chef d'Etablissement pour tout travail générant un point chaud**		**Tous**
Plan de Prévention	**Un plan de prévention est une évaluation des risques réalisée lorsqu'une entreprise extérieure doit intervenir au sein d'une entreprise et qu'il y a donc coactivités entre les collaborateurs des deux structures.** **(Conditions d'accès, circulation des personnels chantier, zone de stationnement, zone de stockage, cheminement des occupants, balisage, signalisation, connaitre la configuration du site pour les évolutions des engins, déterminer l'emplacement, maintenir un périmètre de sécurité.** **Le plan de prévention doit être réalisé conjointement avec le responsable du site les entreprises.**		**Responsable du site** **Toutes les entreprises**
Interactions	**Les travaux doivent être organisés de manière à éviter les superpositions et juxtapositions de tâches et la coactivité avec les occupants.** **Les contraintes liées aux phasages de chantier devront également être prises en compte afin de limiter les interventions successives** La zone située à l'aplomb des postes de travail en élévation (échafaudage) doit être interdite d'accès par la mise en place d'un balisage physique large		**Maitre d'ouvrage** **Maitre d'œuvre** **Responsable du site, TCE**
Mise en sécurité du chantier	**Prévu :** **Consignations des réseaux ou dévoyer et les réseaux qui doivent être conservés**	**Electricité** **Plomberie**	
Les mesures COVID.	**Les conditions d'intervention extérieurs et intérieurs.** **Le nombre de personne sur le chantier.** **La coactivité, Le contrôle des personnels chantier**		**Tous**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE BORDEAUX
32, Allée de Boutaut
CS 80112
33070 BORDEAUX CEDEX
Tél. 04 74 82 89 89

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400131672
Date :	15/07/2026
Chrono :	01

Opération :

Réhabilitation du bâtiment 68 du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie

Route du Val de l'Isle – 24110 SAINT-ASTIER

Coordonnateur SPS :

APRELON Patrice
Tél. 06 78 11 28 11
patrice.aprelon@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Risque Période de fortes chaleurs et effets caniculaires sur le chantier	**Dans une situation de travail exposant aux fortes chaleurs, des actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles doivent être mises en place pour supprimer ou, à défaut, réduire les risques liés aux canicules. Ces mesures de prévention doivent intégrer une démarche globale. Les mesures collectives et organisationnelles (information et formation, aménagement des horaires**		**Tous**
Risque amiante	**Prévue :** **Dépose ponctuelle de menuiseries extérieures et le sciage de leur allège** **Travaux réalisés en sous-section 4 du fait de la présence d'amiante dans les enduits de façade.** **Système d'isolation thermique extérieure ITE** **Fixation escalier de secours sur façade** **Grilles en façades** **Le sciage d'une façade contenant de l'amiante peut être réalisé en Sous-section 4 (Code du travail), uniquement si l'intervention est ponctuelle et non assimilable à un retrait.** **Intervention Sous-section 3 à prévoir si le sciage est important, répété ou généralisé et enlèvement de toute l'allège.** **Point de vigilance important** **Le sciage est une opération très émissive en fibres, donc, l'inspection du travail ou la CARSAT peut requalifier en SS3 si les conditions ne sont pas jugées maîtrisées.**		**Titulaire du lot** **Gros œuvre** **Lot Façade** **Lot Serrurerie**

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.